Les couleurs du Pays

SEPTEMBRE 2023 #45

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS

Pays de Niederbronn-les-Bains

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terre d'innovations par tradition



DOSSIER

Petite enfance

Quatre établissements d'accueil du jeune enfant sont désormais gérés directement par la Communauté de communes



L'INSTITUTION

Rencontre avec l'équipe de *Direction générale*

P. 4



LES GRANDS PROJETS

Le Pays d'Art et d'Histoire

P. 8



LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ

Les actions 4 et 24 du Plan de paysage

P. 17

SOMMAIRE

L'INSTITUTION 4-7
- Rencontre avec l'équipe de *Direction Générale*
- Zoom sur le *Stammtisch*

LES GRANDS PROJETS 8-10
- Le Pays d'Art et d'Histoire
- Le territoire se dote de totems interactifs

DOSSIER : PETITE ENFANCE 11-13

PORTRAIT 15
- Steve BIRGEL et « La Kutch »

SERVICES À LA POPULATION 16
- Espace France Services

VIE ÉCONOMIQUE 16

LA VIE DE LA COLLECTIVITÉ 17-20
- Les actions 4 et 24 du Plan de paysage
- Transport à la demande TI'GO : nouveaux horaires depuis le 3 juillet
- Ateliers photos à venir à l'Épicerie sociale intercommunale
- L'Alsace du Nord déploie une plateforme de covoiturage
- Midi pour manger local

TRIBUNE D'EXPRESSION 20

ACTUALITÉS 21
- Quinzaine des aînés
- Prendre soin de son sommeil pour améliorer son quotidien
- La traditionnelle collecte de pommes
- Découverte du service France Rénov'
- SMICTOM Nord Alsace : Collecte des biodéchets

L'AGENDA DE L'AUTOMNE 23-24



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !

Sur **Facebook** pour retrouver les dernières actualités et sur **Instagram** pour découvrir ou redécouvrir le territoire et les projets de la Communauté de communes en images.

Pour qu'aucune actu ne vous échappe... Visionnez sans modération le site de la **télévision locale** du Pays de Niederbronn-les-Bains (www.tv3v.fr).

Directeur de publication : Patrice Hilt, Président

Crédits Photo : CCPN - FEHR Groupe - Utiléco - Service social de la Carsat - OTI l'Alsace Verte - Cédric SCHELL - Adobe Stock

Dépôt légal : 09/2023 - 12 000 exemplaires
ISSN 2823-9385

Conception & réalisation : BlitzStudio
Impression : Ott Imprimeurs - Wasselonne

DAMBACH-NEUNHOFFEN · GUMBRECHTSHOFFEN
GUNDERSHOFFEN-GRIESBACH-EBERBACH
MERTZWILLER · MIETESHEIM
NIEDERBRONN-LES-BAINS · OBERBRONN · OFFWILLER
REICHSHOFFEN-NEHWILLER · ROTHBACH
UTTENHOFFEN · WINDSTEIN · ZINSWILLER

Pays de Niederbronn-les-Bains
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Terre d'innovations par tradition

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE NIEDERBRONN-LES-BAINS
5 place du Bureau Central · 67110 NIEDERBRONN-LES-BAINS
Tél. 03 88 05 86 86
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fermé le mercredi après-midi.
www.ccpaysniederbronn.fr **@ccpaysniederbronn**

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

L'été qui vient de s'achever à révéler, une nouvelle fois, toutes les richesses de nos villes et villages. Partout, durant cette période estivale, se sont tenus des spectacles de salle et de rue, représentations, expositions, concerts ou encore festivals durant lesquels se sont produits des artistes, amateurs et professionnels, locaux et d'ailleurs, de grand talent. Vraiment, parmi les nombreux atouts dont nous disposons, l'animation culturelle trouve une place de choix. Malheureusement, celle-ci est encore mal connue depuis l'extérieur. Il faut donc la promouvoir davantage, la mettre en valeur et la fédérer ensemble afin d'en faire une marque indélébile de notre territoire. Tel est l'objectif que se sont fixés les élus communautaires lors de leur séance du 3 juillet dernier. La labellisation Pays d'art et d'histoire, axée autour d'un projet culturel d'envergure qu'il nous faut coconstruire, ouvre aujourd'hui une nouvelle ère pour notre Communauté de communes : celle de la culture et du patrimoine ! Le chemin vers l'obtention de ce graal délivré par le Ministère de la culture sera probablement long et semé de difficultés en tout genre : mais le jeu en vaut très largement la chandelle car il s'agit, encore une fois, de faire connaître au Monde entier nos spécificités culturelles et nos trésors patrimoniaux que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.

Au sein de l'intercommunalité, l'aventure culturelle sera menée par une personne dédiée, aux compétences avérées. En effet, les élus ont décidé de recruter sans plus attendre un chargé de mission « Culture et patrimoine » de catégorie A – l'une des plus hautes de la fonction publique – dont la première mission sera de mettre en place notre projet culturel puis, après l'attribution du label, de le faire vivre et évoluer. Des candidatures très prometteuses nous ont déjà été adressées, et je ne doute pas que ce recrutement se fasse rapidement.

Ces derniers jours, une autre décision d'envergure a été prise par le Conseil communautaire : doter chacune de nos communes d'une borne numérique interactive, laquelle inscrit un peu plus encore notre territoire dans la modernité. Ces totems seront installés à l'extérieur de nos mairies et de nos gares, et faciliteront l'accès à l'information – communale, touristique, culturelle, patrimoniale, historique… - des habitants, des voyageurs ou des touristes. Seize bornes seront ainsi déployées dans les prochaines semaines dans nos villes et villages, et feront de notre territoire l'un des mieux dotés en la matière. L'avenir de notre territoire se prépare aujourd'hui !

Je vous souhaite une agréable lecture de ce nouveau numéro des Couleurs du pays.

Avec toutes mes amitiés,



Patrice Hilt
Président de la Communauté
de communes du Pays
de Niederbronn-les-Bains



RENCONTRE AVEC L'ÉQUIPE DE

DIRECTION GÉNÉRALE

La direction générale regroupe la Direction générale des services, ainsi que de la Direction des ressources humaines de la Communauté de communes. Son rôle est d'assurer la coordination générale des services ainsi que la mise en œuvre de décisions politiques locales. Leur expertise administrative, financière et juridique, participe à la définition et la réalisation des objectifs définis par les élus de la collectivité.

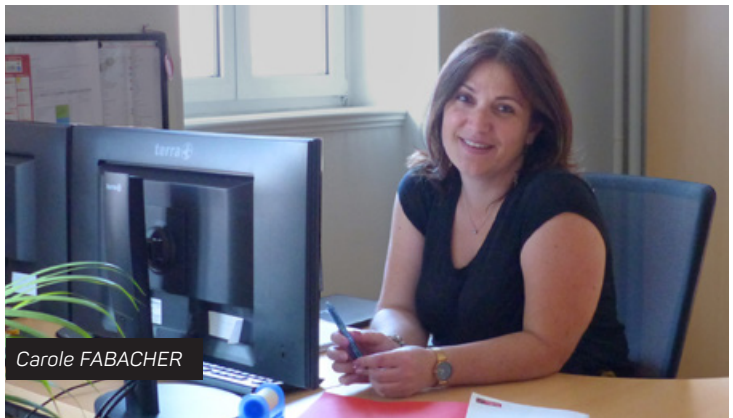
L'organisation administratives des réunions de Bureau (composé de l'ensemble des 13 Maires du territoire) et des réunions du Conseil communautaire (composé de 39 conseillers communautaires) est gérée par la directrice générale des services. Elle prépare les notes de présentation et veille à la conformité des délibérations à la réglementation en vigueur.

En matière de gestion financière, la directrice générale des services met en œuvre la stratégie budgétaire et élabore le budget de la Communauté de communes.

Présentation de l'équipe du pôle *Solidarités :*

- **Carole FABACHER**, Directrice Générale des Services : mets en œuvre les orientations politiques définies par les élus. Elle assure la coordination générale des services et apporte une expertise administrative, financière et juridique dans la mise en œuvre des projets de la collectivité. Elle participe tous les lundis aux réunions du Bureau Restreint (composé du Président et des six Vice-présidents), coordonne les réunions des bureaux et prépare les Conseils communautaires.
- **Stéphan MULLER**, Directeur des Ressources Humaines : participe à la définition et à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines et aux actions liées à la santé et à la sécurité au travail. Son rôle est de définir, piloter et mettre en œuvre la politique de recrutement et de mobilité interne. Il gère les carrières des agents de la Communauté de communes, du recrutement jusqu'à la retraite ou jusqu'au départ de l'agent.
- **Patricia STOQUERT**, Assistante Ressources Humaines : assiste le Directeur des ressources humaines dans ses tâches quotidiennes et réalise le suivi administratif du personnel. Elle est principalement en charge des évolutions de carrières, de la gestion des paies, des maladies et des prestations sociales.

Sur un plan politique, la direction générale est placée sous la coordination de **Patrice HILT**, Président de la Communauté de communes, ainsi que de **Patrick BETTINGER**, Maire d'Oberbronn et Vice-président de la Communauté de communes en charge des finances et des ressources humaines.



Carole FABACHER



Stéphan MULLER

Patricia STOQUERT

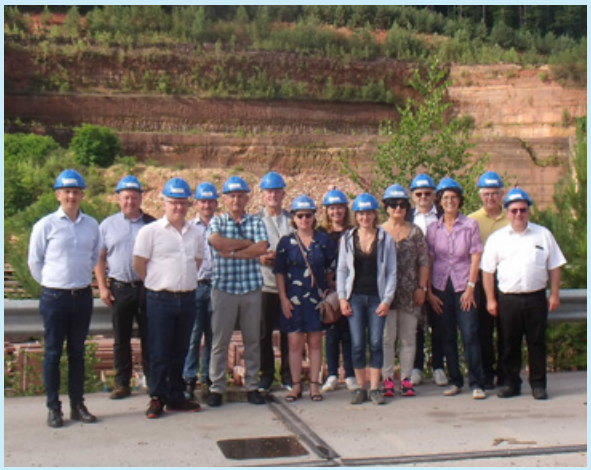
ZOOM SUR... le *Stammtisch* des Maires

En Alsace, le *stammtisch* est une véritable institution. Il renvoie à la « table des habitués » que connaissaient, autrefois de nombreux lieux de vie. Depuis 2020, le Président de la Communauté de communes convie au printemps et à l'automne ses collègues Maires à un *stammtisch* des Maires de l'intercommunalité. Certes, les élus se rencontrent souvent, durant toute l'année, dans le cadre de réunions de Bureaux exécutifs, de Bureaux, de Commissions thématiques ou encore de Conseils communautaires. Mais le Président a souhaité rajouter à cet agenda déjà bien rempli des stammtisch qui se veulent être des réunions beaucoup plus conviviales et libérées de tout carcan administratif. À chaque fois, un lieu atypique du périmètre de la Communauté de communes est choisi : le centre Albert Schweitzer de Niederbronn-les-Bains (novembre 2020), le Couvent d'Oberbronn (juin 2021), la ferme bleue d'Uttenhoffen (novembre 2021), les carrières de Rothbach (juin 2022), le stand de tir de Dambach (novembre 2022) ou encore, dernièrement, l'entreprise de métallurgie Willem à Gumbrechtshoffen (juin 2023).



Le déroulement de ces *stammtisch* est toujours le même : la journée débute par un petit déjeuner puis par une visite des lieux. Elle se poursuit ensuite par des discussions et réflexions en commun sur les projets en cours et à venir menés au sein de l'intercommunalité. Enfin, vers 13h, les édiles déjeunent ensemble.

Certes, le format de ces réunions se veut convivial. Mais les discussions qui s'y tiennent forgent un peu plus encore la politique générale menée par la Communauté de communes. Nombre de projets réalisés par l'intercommunalité trouvent leur source dans les échanges engagés par les élus lors d'un *stammtisch*. C'est Patrice Hilt lui-même qui, à chaque fois, anime la journée, laquelle est toujours extrêmement attendue et appréciée par ses collègues Maires. Car telle est l'autre vertu du *stammtisch* : il soude le groupe et resserre un peu plus encore les liens qui se sont tissés entre les Maires. Cette bonne entente est primordiale car l'une des forces de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains a toujours été, pour les élus, de porter l'ensemble de leurs projets d'une seule voix.







Une journée au sein de la *Direction Générale*

08:30



Préparation des paies à la Direction des Ressources Humaines.

09:00



Réunion hebdomadaire entre le Président, la Directrice Générale des Services et le Directeur des Ressources Humaines.

10:30



Réunion de coordination entre le Président, la Directrice Générale des Services, le Directeur des Ressources Humaines et les responsables de pôles.

11:00



Point sur les équipes à la Direction des Ressources Humaines.

13:00



Entretien d'embauche.



Réunion de chantier pour les travaux de la Maison de Pays

14:00



Bureau restreint : réunion hebdomadaire entre le Président, les Vice-Présidents et la Directrice Générale des Services.

16:00



Réunion de rentrée entre la Directrice Générale des Services, le Directeur des Ressources Humaines avec le Vice-Président en charge des finances et des ressources humaines

20:00

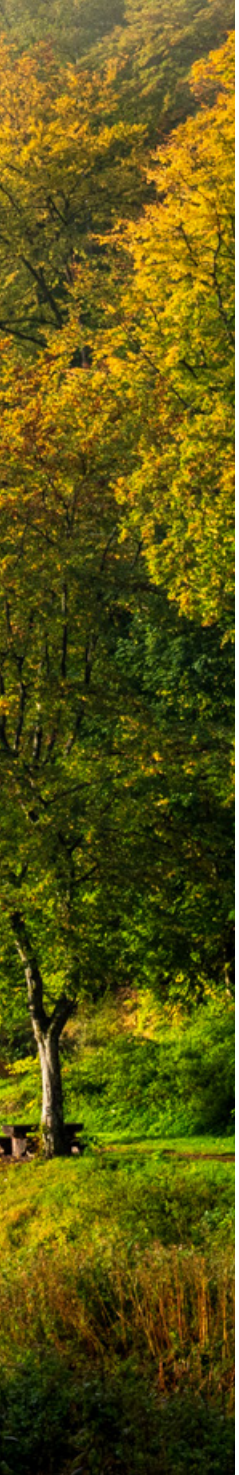


Conseil communautaire, organe de décision de la Communauté de communes.

Le Pays d'Art et d'Histoire



Les forges du Jaegerthal, berceau de l'épopée industrielle de notre territoire.



Les richesses culturelles, patrimoniales et historiques de nos villes et villages sont innombrables et constituent, de l'avis de tous, un atout sérieux pour l'attractivité de l'ensemble de notre territoire. Les mettre davantage en valeur, les promouvoir, les fédérer : tels sont les objectifs que les élus de l'intercommunalité cherchent à atteindre. Selon les mots du président Patrice Hilt, *« il est grand temps de donner une véritable place à la culture au sein de nos politiques publiques. Trop souvent encore, notre Communauté de communes n'est perçue que comme une entité à vocation essentiellement économique et sociale. »*

Le projet de faire de notre territoire un grand espace culturel, identifiable en tant que tel depuis l'extérieur, n'est pas nouveau. Il avait été défendu déjà sous l'ancienne mandature, en 2014, sans malheureusement pouvoir aboutir. C'est en 2020, lors du renouvellement des instances, que Patrice Hilt décida de le relancer. Et les conclusions des échanges et discussions qui ont eu lieu ont été unanimes : le moyen le plus efficace et le plus sûr de valoriser nos richesses culturelles, patrimoniales et historiques est de labeliser notre territoire comme « *Pays d'Art et d'Histoire* ». Aujourd'hui, seules 190 collectivités (119 villes et 71 Communautés de communes) peuvent arborer en France ce précieux label, lequel est délivré par le Ministère de la culture selon des critères stricts et une procédure assez longue.

Lors de sa séance du 3 juillet 2023, le Conseil communautaire a pris la décision, à l'unanimité, de candidater à ce label. En amont, la Direction régionale des affaires culturelles nous avait déjà fait savoir que le Pays de Niederbronn-les-Bains était légitime à s'engager dans cette démarche car « *le territoire est riche de patrimoine divers représentant toutes les époques de l'antiquité à la période moderne. Les patrimoines des forges, du thermalisme, des châteaux forts et des paysages sont les plus visibles mais d'autres domaines, tels les patrimoines religieux et civil, sont aussi à prendre en compte.* »

Il s'agit maintenant, pour l'intercommunalité, de présenter au Ministère de la culture un dossier de candidature ficelé comprenant un inventaire exhaustif de nos richesses culturelles, patrimoniales et historiques, et décrivant de manière détaillée nos motivations ainsi que notre projet culturel. Selon le ministère, la labellisation doit se construire autour d'une thématique centrale qui traduit l'originalité du territoire concerné. Pour la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, cette thématique a déjà été identifiée : « *Patrimoine et culture industriels* » car c'est véritablement l'histoire de nos industries locales qui a, au fil des années, forgée nos villes et villages. Sur cet axe principal viendront se greffer des axes transversaux (les thermes, les châteaux, les paysages...). L'instruction de notre candidature par les instances nationales et régionales durera entre une à deux années.

Qu'avons-nous à perdre dans cette démarche ? Rien. Qu'avons-nous à y gagner ? Tout ! En effet, le avantages du label sont nombreux : il placera notre territoire sous les feux de la rampe et l'identifiera auprès de tous comme un Pays de culture ; il nous permettra de bénéficier du conseil et de l'expertise des services du ministère de la culture dans le domaine de la conservation et la restauration,

Le Pays d'Art et d'Histoire (suite)

des expositions et programmes culturels, de la médiation écrite, humaine et numérique, de l'éducation artistique et culturelle, de l'édition ; il nous permettra d'intégrer le réseau très privilégié des villes et pays d'art et d'histoire, et de profiter ainsi d'échanges d'expériences et de savoir-faire ; il nous permettra de bénéficier d'aides financières (50 % du coût d'un animateur de l'architecture et du patrimoine en charge de la mise en œuvre du projet culturel ; 100 000 € pour la scénographie du futur centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine ; 50% du coût des projets prévus dans le projet culturel ; un soutien financier annuel pour la mise en œuvre du projet).

Si notre candidature est retenue, la Communauté de communes s'engagera, en retour : à valoriser ses richesses culturelles, architecturales et patrimoniales ; à développer une politique des publics (notamment, en sensibilisant les habitants et les scolaires à leur environnement culturel, architectural et patrimonial) ; à organiser des visites-découvertes, conduites par des guides-conférenciers ; à réaliser une documentation assurant la promotion de nos richesses.

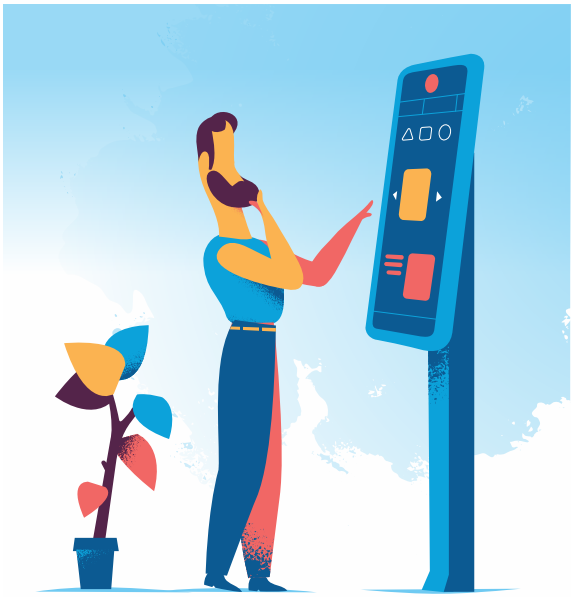
Il s'agira également, pour l'intercommunalité, de créer un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine qui présente notre Pays d'art et d'histoire aux visiteurs de manière didactique.

L'obtention du label n'est donc pas une fin en soi. Il s'agira également de faire vivre notre projet culturel, au quotidien. Toutes les forces vives du territoire en matière culturelle, architecturale et patrimoniale y seront associées (associations, bibliothèques, musées, salles de spectacles, artistes, relais culturels, écoles de musique, office de tourisme, écoles et collèges...).

Ce sera un travail de longue haleine, pour lequel des compétences spécifiques sont absolument nécessaires. C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes a décidé de recruter à temps plein un chargé de mission « *Culture et patrimoine* ». Véritable spécialiste de la culture, il aura pour mission de mener la nouvelle politique culturelle de notre intercommunalité.

LE TERRITOIRE SE DOTE DE TOTEMS INTERACTIFS

La Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, soucieuse de préparer son territoire aux enjeux de demain et de développer parallèlement son attractivité touristique, va faire installer dans les prochaines semaines un totem interactif dans toutes les communes qui en ont exprimé le souhait. Au total, seize bornes numériques mailleront le territoire, lequel deviendra ainsi l'un des mieux dotés en la matière.



Ce projet, initié voilà deux ans, permettra de proposer aux habitants de nos villes et villages ainsi qu'aux touristes et personnes de passage, un accès direct et permanent vers une multitude de données. En effet, ce nouvel outil, qui s'inscrit dans une logique de modernité et de déploiement de l'information numérique, permettra à tout-un-chacun de s'informer en temps réel, via une borne tactile implantée à l'extérieur des mairies et des gares, sur les caractéristiques de notre territoire, ses richesses, son histoire, ses lieux incontournables, ses restaurants et hébergements, ses manifestations et évènements ou encore ses commerces et services. Des plans interactifs comportant différents circuits (randonnées, vélos, VTT...) pourront également être consultés de manière ludique. Les informations légales des communes (délibérations, arrêtés municipaux...) seront également accessibles conformément aux nouvelles dispositions légales en vigueur.

Cet investissement, d'un montant de 250 980 € hors taxes, sera entièrement pris en charge par la Communauté de communes. Des subventions ont été sollicitées auprès de la Collectivité européenne d'Alsace et du fonds européen de développement régional (FEDER).

L'installation de ces totems numériques débutera au courant de l'automne, pour une mise en service prévue pour le début 2024.

Quatre établissements d'accueil du jeune enfant sont désormais gérés directement par la Communauté de communes

Annoncée dans le magazine « *Les couleurs du Pays* » du mois de juin 2023, la Communauté de communes vient de reprendre en gestion directe « *Au Jardin d'Albin* » de Niederbronn-les-Bains ainsi que « *Le Tipi des petits* » de Mertzwiller.

Depuis le 1er septembre 2023, la Communauté de communes gère deux établissements d'accueil du jeune enfant supplémentaires, en plus de la micro-crèche « *D'Sandhaasle* » implantée à Gundershoffen et de la halte-garderie « *Les Mini-pousses* » située à Reichshoffen. Depuis cette date, les structures « *Au Jardin d'Albin* » de Niederbronn-les-Bains, ainsi que « *Le Tipi des petits* » de Mertzwiller, sont gérées directement par les services de la Communauté de communes, et non plus par le biais d'une délégation de service public comme cela fut le cas jusque-là.

Les orientations éducatives de ces établissements restent bien évidemment tournées vers le bien-être et l'éveil des enfants. Elles permettent également aux familles de mieux concilier vie familiale et professionnelle grâce aux offres de garde qui leur sont proposées.

Les parents et futurs parents qui sont à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants sont vivement encouragés à contacter le Relais petite enfance du Pays de Niederbronn-les-Bains. Ce dernier pourra les informer sur les différents modes d'accueil (individuels ou collectifs) présents sur le territoire, les accompagner dans la relation juridique liant un parent à une assistante maternelle ou une garde à domicile, ou encore leur proposer diverses animations et activités collectives.

Pour tout renseignement, prière de contacter :

Fanny JOHANN
5 place du Bureau central
67110 Niederbronn-les-Bains
rpe@ccpaysniederbronn.fr
Tél : 06.82.64.27.74



DOSSIER PETITE ENFANCE

Quatre établissements d'accueil du jeune enfant sont donc désormais gérés directement par la Communauté de communes, à savoir :

La micro-crèche « D'Sandhaasle »



Cet établissement accueille jusqu'à 12 enfants âgés de 3 mois à 6 ans à la journée et de façon régulière. Une place est réservée aux personnes en cursus d'insertion professionnelle auprès de Pôle emploi. Une approche Snoezelen de relaxation est proposée aux enfants.

Adresse : 96 Grand'rue - 67110 Gundershoffen
Horaires : **du lundi au vendredi, de 7h à 18h30**
Contact : **03 88 09 19 98** ou **micro-creche@ccpaysniederbronn.fr**

Le multi-accueil « Au Jardin d'Albin »



Cet établissement accueille jusqu'à 24 enfants âgés de 3 mois à 4 ans à la journée et de façon régulière. Le langage signé y est employé de permettre aux enfants de communiquer dès le plus jeune âge.

Adresse : 40 avenue Foch - 67110 Niederbronn-les-Bains
Horaires : **du lundi au vendredi, de 7h à 18h30**
Coordonnées : **03 88 09 02 83** ou **multi-accueil@ccpaysniederbronn.fr**

La crèche *« Le Tipi des Petits »*



Cet établissement accueille jusqu'à 20 enfants âgés de 3 mois à 4 ans à la journée et de façon régulière. Le langage signé y est employé afin de permettre aux enfants de communiquer dès le plus jeune âge. Balades journalières et ouverture sur l'extérieur.

Adresse : 8 place de la Liberté - 67580 Mertzwiller
Horaires : **du lundi au vendredi, de 7h à 18h30**
Coordonnées : **03 88 90 18 24** ou **creche@ccpaysniederbronn.fr**

La halte-garderie « Les Mini-pousses »



Cet établissement accueille jusqu'à 12 enfants âgés de 3 mois à 6 ans pour des gardes de quelques heures ou des demi-journées, avec un maximum de 15h par semaine. La halte-garderie est un mode de garde qui permet une socialisation avant l'entrée à l'école maternelle.

Adresse : 1 quai du Rothgraben - 67110 Reichshoffen
Horaires : **du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sauf mercredi)**
Coordonnées : **03 88 09 19 88** ou **halte-garderie@ccpaysniederbronn.fr**

La Caisse d'allocations familiales soutient financièrement ces établissements d'accueil du jeune enfant. Grâce à la prestation de service unique (PSU), le prix du service est évalué en fonction des revenus de la famille et des besoins réels de garde.

COMMENT INSCRIRE votre enfant ?

dans l'un de ces établissements



1

Je prends contact avec le Relais Petite Enfance de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (RPE).



2

Je me rends à mon rendez-vous pour remplir l'inscription et les créneaux souhaités.



3

Mon dossier est transmis à la structure souhaitée. Un rendez-vous sera fixé sur place avec la directrice de la structure.



4

Ma demande passe en commission.

Si ma demande en crèche dépasse 18h par semaine ou 12h en halte-garderie, mon dossier sera étudié par la commission d'admission petite enfance. Pour les durées inférieures, la directrice de la structure émet directement un avis.



PORTRAIT

Steve BIRGEL et « La Kutch »

Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes et nous présenter votre parcours ?

Je suis Steve Birgel, originaire de Mertzwiller. J'habite le quartier du Stockfeld à Strasbourg depuis une dizaine d'années. J'ai une formation de préparateur en pharmacie avec un parcours professionnel de quinze ans en officine et en pharmacie hospitalière. Je me suis spécialisé dans la vente/revente de matériel médical (fauteuil roulant, dispositifs médicaux, matelas à air, etc.) à domicile et en établissements de santé, en travaillant pendant quatorze ans en tant que cadre commercial pour une entreprise paramédicale de Haguenau.

C'est justement en travaillant dans les structures médicalisées que je me suis rendu compte qu'il n'existe pas ou peu d'activités en extérieures pour les personnes à mobilité réduite. À partir de ce constat a muri l'idée de *La kutch*.



Qu'est-ce que « *La Kutch* » ? Et pourquoi ce terme ?

« *Wass esch dess ver e kutch ?!* » Quand une mamie m'accueille ainsi, je suis dans le thème : « *Qu'est-ce que c'est, cet engin ?!*»

La kutch est un vélo triporteur, transporteur de fauteuil roulant, qui permet d'améliorer, de faciliter en toute sécurité le déplacement des personnes à mobilité réduite. Elle apporte surtout du bien-être, du lien social donc du bonheur.

Qu'est-ce qui vous a poussé à mener à bien ce projet de vélo triporteur ?

Je porte le projet de la kutch depuis plus de 2 ans. Je teste et développe l'activité sur tout le territoire alsacien, et parfois je me déplace vers nos voisins du Pays de Bitche. La *kutch* est un concept novateur, une activité à créer à 100%, qui n'a pas d'équivalent. En devenant mon propre employeur, je me suis créé un métier qui a du sens, passionnant et riche en émotions. Cela n'a pas de prix d'arriver à ce résultat ! De plus, dans le cheminement de l'entreprenariat, je rencontre des personnes bienveillantes qui m'accompagnent ou m'aident : que ce soit la Collectivité européenne d'Alsace, Pôle emploi, Créacité, la CRESS, France Alsace Active, Réseau Entreprendre Alsace, etc. Tous contribuent à la construction de ce projet innovant et émergeant. Les retours positifs des bénéficiaires, des familles, des aidants et des professionnels de santé, me poussent également à pédaler encore plus fort !



Comment peut-on vous contacter et ainsi bénéficier d'une « évasion par la mobilité » ? Quels services proposez-vous ?

La kutch est une activité en cours de développement. Un agenda est disponible sur **www.lakutch.fr** et un coup de fil au **07 85 08 37 65** pour structurer la sortie est indispensable.

Pour les particuliers, je propose des sorties de 45 mn, 2h, voir des demi-journées, dont le programme dépendra des capacités du bénéficiaires et/ou de l'objectif de la sortie. Le départ peut se faire au domicile, pour éviter tout transfert, ou alors sur un site prédéfini pour faire un parcours bien précis (à titre d'exemples : Saverne et ses écluses, le Gros chêne à Haguenau, la piste cyclable de Lembach, Strasbourg, etc.). Les familles sont toujours invitées à participer à l'activité. En effet, l'inclusion et le lien intergénérationnel font partie intégrante du projet. Imaginez « *Papi Georges* » sur la *kutch*, les enfants, petits-enfants et amis qui l'entourent avec leurs vélos pour une visite familiale, une sortie touristique, un pique-nique, une partie de pêche… ! On construit tous ensemble un souvenir heureux.

SERVICE À LA POPULATION

Espace France Services : les partenaires proches de chez vous !

France Services
Proche de vous au quotidien

L'espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains regroupe différents organismes locaux tels que le groupement économique Solidaire Utiléco ou encore le service social de la Carsat. Dans quel cadre pouvez-vous les contacter et vous rendre aux permanences effectuées au siège ? Quels sont leurs missions, leurs rôles et leurs domaines d'applications ?

UTILÉCO

Le groupement économique Solidaire Utiléco est né du rapprochement de deux associations présentent en Alsace depuis plus de 30 ans : *Réussir* à Woerth et *Le Droit au travail* à Haguenau. Depuis maintenant plusieurs années, Utiléco contribue au développement local, à l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, au développement de stratégie globale de valorisation des compétences, de sécurisation, de progression et à la création d'activités sur le territoire de l'Alsace du Nord.

Utiléco
au plus près de vos besoins



Utiléco est là pour vous aider à valoriser les compétences aussi bien « métiers » que comportementales que vous avez pu acquérir auparavant. Les formations sont encouragées afin de compléter votre bagage professionnel et ainsi atteindre vos objectifs.

Pour plus de renseignements, merci de contacter :

- Utiléco Chantiers au **03 88 05 70 20**
- Utiléco Services au **03 88 93 12 55**

SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT

Le Service social de l'Assurance maladie (SSAM), porté par la Carsat Alsace-Moselle, participe à protéger la santé des assurés sociaux. Il a vocation à accompagner les personnes qui sont fragilisées et rencontrent des difficultés sociales du fait de la maladie, d'un accident du travail/maladie professionnelle et/ou d'un arrêt de travail.

Ces difficultés peuvent avoir un impact sur la vie familiale, affective, professionnelle, sur l'environnement social ou économique...

À cet égard, le service social intervient sur deux axes de travail, en coordination partenariale :

- la prévention de la désinsertion professionnelle afin de favoriser le maintien en emploi ;
- la sécurisation des parcours en santé pour contribuer à l'accès aux droits et aux soins.

Notre intervention permet aux personnes de se mobiliser au plus tôt et de leur donner les clés pour s'autonomiser en leur proposant :



- ✔ un soutien psycho-social pour retrouver des repères et rassurer ;
- ✔ une aide pour identifier des solutions ;
- ✔ un accompagnement dans la réalisation des démarches.

Les domaines d'exclusion :

- ✘ Le service social n'intervient pas pour la constitution de dossiers de retraite ou des questions relatives à la retraite. Sur ces sujets, nous vous orientons vers le 3960 ;
- ✘ Le service social n'intervient pas pour les dossiers d'indemnisation relative à la CPAM. Pour ce faire, nous vous orientons pour réaliser vos démarches vers le 3646.

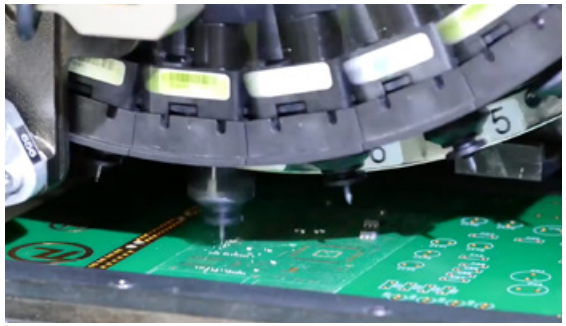
Sur le territoire, une permanence est assurée à l'espace France Services du Pays de Niederbronn-les-Bains : **tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h, sur rendez-vous au 36 46** (et dites « Service social »).

L'innovation technologique et industrielle fait partie du paysage de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains mais également du paysage national et international. Démonstration avec les entreprises ACEA (Gundershoffen) et FEHR (Reichshoffen).

ACEA : une entreprise récompensée par le trophée « Développement Export Exemplaire »

L'entreprise ACEA trouve ses origines dans les télécommunications (ex-ALCATEL). Elle réalise un chiffre d'affaires d'environ 11 million d'euros avec environ 80 collaborateurs. Elle accompagne ses clients dans les domaines de l'électronique industrielle (prototypes, premiers de série, moyennes et grandes séries...). L'entreprise garantit réactivité et flexibilité dans l'avancement des projets, depuis la conception jusqu'à l'intégration et l'assemblage de produits finis.

Les principaux domaines d'application sont : disjoncteurs d'eau intelligents, robots collaboratifs, batteries pour appareils de levage et de manutention, commandes de volets roulants, gestion d'énergie, sécurité des bâtiments et signalisation ferroviaire. 58% du chiffre d'affaires est réalisé à l'export, principalement aux États-Unis et en Pologne, mais aussi en Malaisie, en Australie, en Chine ou encore à Singapour. La démarche export passe par une forte relation entre les bureaux d'études de ses clients et les équipes techniques d'ACEA (experts, ingénieurs industrialisation et chargé d'affaires...). Ces relations sont caractérisées par des réunions régulières en présentielles ou en distancielles.



La relation est complétée par une implication très forte de la direction avec ses équipes, mais aussi et surtout une présence auprès des clients, ce qui peut impliquer quelques déplacements à l'étranger. Pour une bonne connaissance du marché étranger, il est important de connaître les différences culturelles, les pratiques commerciales ainsi que les exigences réglementaires des marchés étrangers afin de mieux pouvoir s'y adapter.

La COFACE a mis à l'honneur l'entreprise et ses collaborateurs en leur décernant le 12 juin 2023, à Mutzig, lors de la 26ème édition des trophées Alsace Export 2023 le trophée *« Développement Export Exemplaire »*. Cette soirée était organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Alsace Eurométropole et la Chambre de commerce et d'industrie Internationale Grand Est.

www.acea-ems.com

FEHR : une entreprise présente à l'exposition du « fabriqué en France »

Spécialisée dans les solutions béton, FEHR est une entreprise familiale et indépendante depuis 1960. Avec un siège social situé à Reichshoffen, neuf centrales à béton dans l'Est de la France et cinq sites de production dont deux en Allemagne, le groupe emploie près de 785 personnes.

Certifié ISO 9001–14001–26000 et 45001, membre de la Communauté du Coq vert et labellisé Alsace Excellence, le groupe propose à travers toute l'Europe une gamme de produits comprenant du béton prêt à l'emploi, des éléments en béton préfabriqués comme le mur Précoffré®, la prédalle et le panneau de bardage FClad® en Béton Fibré Ultra Hautes Performances. Des services associés tels que la logistique, la location d'engins et des équipes d'assemblage complètent la gamme de produits. Basé sur le respect de l'environnement, FEHR développe des solutions toujours plus innovantes, de haute technicité et respectueuses du bien-être de ses clients.

Les 1er et 2 juillet 2023 a eu lieu l'exposition du *« fabriqué en France »* au Palais de l'Élysée. Cette exposition, initiée par le Président de la République en janvier 2020, met à l'honneur les entreprises, les artisans et les industriels qui s'engagent pleinement dans la fabrication française. 125 produits ont été sélectionnés sur 2 500 entreprises participantes.



Grâce à nos démarches environnementales, notre engagement social, notre savoir-faire régional et nos actions économiques locales, nous avons été sélectionnés pour être parmi les 125 produits présentés au Palais de l'Elysée.

Nous sommes fiers d'y avoir représenté notre région et d'y avoir présenté nos produits innovants pour la construction hors-site à faible émission carbone :

- Précoffré® TH Green : prémur structurel thermique avec isolation intégrée, composé de béton très bas carbone, d'un isolant biosourcé en fibre de bois et de menuiserie intégrée en usine.
- FOBB® : façade mixte Bois/BFUHP à ossature bois intégrant l'isolant, associée à une peau mince extérieure en Béton Fibré à Hautes Performances, permettant la rénovation et la surélévation des bâtiments.

www.fehrgroup.com

Les actions 4 et 24 du Plan de paysage

Dans le numéro n°43 de mars 2023, nous vous présentions les actions planifiées dans le cadre du Plan de paysage de la traversée du massif des Vosges. Dans le présent numéro, vous trouverez les images de la restitution de l'action 4 et le planning à venir des concertations citoyennes prévues par l'action 24.

Restitution de l'action 4

Le jeudi 29 juin 2023 s'est tenue à l'espace Albert Schweitzer de Niederbronn-les-Bains la séance de restitution de l'action 4 du Plan de paysage, qui a notamment permis aux élèves du groupe scolaire Hans Haug de Niederbronn-les-Bains (classe CE2/CM1 de Mme Heyer) et ceux du groupe scolaire René Egles de Gumbrechtshoffen (classe de CM1/CM2 de M. Schaller) de mettre en commun leurs travaux, ainsi que de faire connaissance au travers d'ateliers ludiques autour de l'observation, de l'entraide et de la créativité.





Les activités proposées aux élèves ont été coanimées par les associations de la *Maison de l'eau et de la rivière* et l'association *Les piverts* : rivière aux crocodiles, appareils photo, carte sonore, Land 'Art, dessin de paysages...

L'après-midi était réservé aux échanges, avec une présentation des travaux de chaque classe suivie par une réflexion collective : *Comment imaginez-vous votre ville dans 50 ans ?*

La journée s'est ensuite achevée dans la bonne humeur par un quizz géant autour du paysage. Elèves comme enseignants étaient ravis de cette journée, qui est venue clore cette première série d'ateliers dédiés au paysage.

Action 24 : bilan de la première série d'ateliers

L'objectif de cette action est de permettre aux habitants des communes du territoire d'imaginer les aménagements futurs de leur village autour d'un périmètre pré-identifié, avec pour fil conducteur le sentier de randonnée GR53.

Pour cette première série d'ateliers, qui s'est tenue de mars à juillet, les communes suivantes étaient concernées avec pour thématique :

- **Offwiller :** la tradition du Schieweschlawe : créer un seuil, entre le réel et le fantastique
- **Reichshoffen :** des espaces ludiques pour les jeunes sur l'axe entre la mairie et l'île du Luxembourg ;
- **Rothbach :** abords de la salle polyvalente (parc de jeux, terrain de pétanque, cours d'eau, ...) ;
- **Windstein :** une place centrale pour mieux valoriser les spécificités du village et son histoire ;

Ces temps d'échange, décomposés en 3 séances d'une demi-journée dans chacune des communes, ont permis à l'ensemble des participants de faire part de leurs idées au travers de plans, de croquis et d'annotations.

Ces travaux ont ensuite été synthétisés et matérialisés sous la forme d'une planche au format A0 destinée à être exposée (en mairie ou sur site), mais surtout à servir de base de réflexion pour une concrétisation des projets, à court et moyen termes. Les résultats de chaque commune sont visualisables en scannant le QRcode ci-contre.

Un documentaire a également été réalisé par TV3V, et permet de visualiser les tenants et aboutissants de chaque séance.

CONCERNANT LA COMMUNE DE REICHSHOFFEN

Afin de mobiliser davantage de jeunes et favoriser les échanges et les réflexions, la troisième séance, initialement prévue le 7 juillet, a été déplacée à la matinée du samedi 14 octobre, conjointement au rassemblement du conseil municipal des jeunes de la commune.

Le bilan très positif ainsi que la qualité des résultats obtenus lors de cette première phase permettent d'engager sereinement la seconde série d'ateliers, qui concerne les communes de Niederbronn-les-Bains, Oberbronn et Zinswiller. La première phase a eu lieu au début du mois de septembre dans les communes d'Oberbronn et Zinswiller. Quant à Niederbronn-les-Bains, celle-ci aura lieu le 7 octobre 2023 à 9h.

Les dates des phases suivantes seront connues très prochainement et communiquées par l'intermédiaire des communes, du site internet de la Communauté de communes et des réseaux sociaux.

TRANSPORT À LA DEMANDE

TI'GO

Nouveaux horaires depuis le 3 juillet

Après quatre mois de fonctionnement, le service de transport à la demande TI'GO adapte ses horaires à la demande des usagers. Désormais, le service fonctionne :

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 18h

Le samedi : de 8h à 12h

COMMENT RÉSERVER VOTRE DÉPLACEMENT ?

- **En ligne** sur https://start.tigo.padam.io/
  La réservation internet peut se faire 24h/24 et 7j/7 jusqu'à 2h avant le déplacement (en fonction des créneaux disponibles). Il est également possible d'annuler sa réservation.
- **Sur l'application mobile TI'GO**, disponible sur les appareils Android (Google Play) et iOS (Apple Store).
- **Par téléphone** au 03 88 05 49 79

Le standard d'appel fonctionne de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi.

| **TARIFS** | **Normal : 3 €** par trajet et par personne | **Réduit : 1 €** par trajet et par personne pour les détenteurs d'une carte tarif réduit délivrée par la Communauté de communes |

Plus d'informations sur www.ccpaysniederbronn.fr

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

Vous êtes utilisateur du service de transport à la demande Ti'Go ? Aidez-nous à améliorer le service en participant à notre sondage sur www.ccpaysniederbronn.fr.

Vous n'avez pas d'accès à internet ? Le sondage est disponible dans les véhicules Ti'Go.

Ateliers photos à venir à l'Épicerie sociale intercommunale

Chaque année, l'épicerie sociale intercommunale (ESI) « La fraternelle » a la possibilité de répondre à différents appels à projets dans le cadre de son adhésion à l'ANDES « Association nationale de développement des épiceries solidaires ».

Cette année, « *La fraternelle* » est lauréate du programme « *Parenthèse Culture* ». Dans ce cadre, elle a souhaité s'associer à Nicolas Dietrich, un photographe et passeur culturel, afin de proposer une série de quatre ateliers permettant de découvrir l'univers de la photographie.



Les ateliers seront à destination des bénéficiaires de « *La fraternelle* » et le groupe sera composé d'un maximum de huit personnes. À travers la photographie, l'objectif est de favoriser la découverte de son environnement, éveiller la curiosité et la créativité, favoriser la confiance et l'estime de soi, mettre en avant et développer les savoir-faire de chacun, faciliter l'interaction et l'expression et travailler la question de la mobilisation. Les ateliers permettront aux participants de se familiariser avec les appareils photos mis à disposition par l'intervenant, et d'évoluer dans la création des clichés. De plus, différents moments d'échanges seront organisés autour de la culture de la photographie notamment avec des temps de lecture d'œuvres marquantes. À l'issue de ces ateliers, une exposition des œuvres réalisées par les participants sera organisée dans les locaux de l'épicerie sociale.

AVERTISSEMENT : Les véhicules du transport à la demande TI'GO sont placés sous vidéosurveillance pour assurer la sécurité des conducteurs et des passagers en tant qu'outil de prévention des conflits, incidents ou accidents. Les images collectées sont conservées jusqu'à 30 jours et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le personnel habilité de la Communauté de Communes et par les forces de l'ordre.

Pour exercer vos droits « informatique et libertés », notamment votre droit d'accès aux images vous concernant ou pour toute information, écrivez à tigo@ccpaysniederbronn.fr

L'ALSACE DU NORD DÉPLOIE
UNE PLATEFORME DE COVOITURAGE

Pour encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de l'Alsace du Nord, avec ses six intercommunalités membres, lancent un programme de développement du covoiturage avec l'application Klaxit, associée depuis peu à BlaBlaCarDaily et plus grand réseau en France.

RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE PLUS EN PLUS FORTS

Dans le nord de l'Alsace, la voiture n'est pas toujours remplaçable par d'autres modes de transport. Le covoiturage est un levier efficace pour réduire le coût des déplacements et leur impact environnemental.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1. Les passagers et les conducteurs téléchargent l'application Klaxit. Ils indiquent leurs adresses de domicile et de destination, ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.



3. Le conducteur, s'il le souhaite, partage ses frais de déplacement avec ses passagers via l'application, de 2 € à 3 € par trajet et par passager selon la distance parcourue.



OSEZ ÉCONOMISER, COVOITUREZ !

Essence, entretien, amortissement, la voiture coûte au minimum 0,40 € par km parcouru.

En plus du partage des frais de déplacement, les usagers de l'application vont bénéficier de nombreux avantages en Alsace du Nord :

- Pour les conducteurs, un bonus de 100€ de l'État à leur première inscription sur une plateforme.
- Pour les passagers, les 10 premiers trajets offerts grâce au soutien du territoire et une garantie retour sans franchise et sans avance de frais.
- Pour tous, un système de parrainage récompensé de 20€ pour le parrain et 10 € pour le filleul.

Midi pour manger local

En lien avec l'opération *« Passeport pour manger local »* qui s'est terminée début juillet, plusieurs producteurs ont participé à un *« midi pour manger local »* au collège de Niederbronn-les-Bains, le jeudi 15 juin 2023.

L'équipe de restauration, en réflexion avec le gestionnaire et le soutien du principal, ont pu proposer le menu suivant, 100% local :

- Crudités bio issues de la ferme maraîchère du Windstein, salade du jardin de l'épicerie sociale intercommunale ;
- Merguez de la ferme Ruch de Uttenhoffen accompagnées d'une salade de pommes de terre bio de la ferme Mettling de Preuschdorf et de ketchup des jardins du Rottweg de Mertzwiller ;
- Yaourt au lait de brebis de la bergerie du Faubourg de Niederbronn-les-Bains sur lit de confiture à la fraise ou de gelée de pissenlit du moulin de Windstein, qui a également proposé du sirop de sureau à diluer dans l'eau.

Plusieurs producteurs étaient ainsi présents pour parler de leurs produits. De très nombreux témoignages spontanés de collégiens ont salué la grande qualité du repas !

Ce premier retour d'expérience, très positif, tant du côté producteur que collégiens, permet d'envisager la reconduction de l'opération durant cette nouvelle année scolaire en impliquant d'autres établissements, mais aussi, pourquoi pas, en organisant des sorties scolaires chez les producteurs.





Le thème de l'année dans les accueils périscolaires

Durant cette nouvelle année scolaire, le thème **« Le Monde et nous »** sera mis à l'honneur dans l'ensemble des accueils périscolaires du territoire. Dans notre Monde, il est primordial de vivre-ensemble, dans le respect de l'autre, de ce qui nous entoure et le protéger. Nous sommes tous différents mais tous égaux. Chacun à sa place dans notre Monde !



Tribunes d'expression des élus issus de l'opposition

Les tribunes d'expression n'engagent que leurs auteurs.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Nous élus, nous entendons souvent *« oui mais vous, vous êtes payés pour le job »*.

Un conseiller municipal tout comme un conseiller communautaire ne perçoit pas d'indemnité et aucun avantage.

Seuls les adjoint(e)s au maire, les maires, le président de la communauté des communes, ses vice-présidente(e)s, les conseiller(e)s d'Alsace, le président du Parc naturel régional des Vosges du Nord, les vice-président(e)s, présidents de syndicats intercommunaux Eaux Reichshoffen et environs etc. perçoivent des indemnités qui sont cumulables entre elles en fonction du cumul de mandats.

Dans les chefs-lieux de canton, des majorations d'indemnités peuvent même être votées. Ces quelques exemples de mandats rémunérés sont facilement vérifiables.

Nos élus rémunérés auront certainement à cœur de porter leurs indemnités à votre connaissance dans un prochain numéro pour une vraie transparence et honnêteté de dépenses publiques ?

Espérant avoir répondu à vos interrogations,

Serge KOCH
Conseiller municipal de Reichshoffen
Conseiller communautaire

Jonathan SOMMER et **Marc HASSENFRATZ**
Textes non remis

Prendre soin de son sommeil pour améliorer son quotidien

CYCLE D'ATELIERS DU 13/10 AU 15/12 2023

Le centre intercommunal d'action sociale et l'association *123 Sommeil Florilège*, avec le soutien financier du Régime Local, organise un cycle d'ateliers pour aborder les différentes dimensions du sommeil.
Ce cycle d'ateliers est ouvert à tous ceux qui souhaitent comprendre et bénéficier des clés pour améliorer leur sommei. Il comprend : 1 bilan initial, 2 séances de sophrologie et d'hypnose, 2 séances de pratiques douces (méditation, yoga, relaxation), 2 séances avec le psychologue, 2 séances avec la diététicienne et 1 séance collective d'évaluation. Il comprend également un accès aux créneaux sport santé du territoire durant tout le cycle.

Cycle d'ateliers organisé tous les vendredis du 13 octobre au 15 décembre 2023 à 14h, à l'Espace Stéphane Grappelli de Mertzwiller.

Inscription obligatoire au 03 67 34 03 89 ou par mail à 123florilege@gmail.com

La traditionnelle collecte de pommes

Une nouvelle saison s'annonce pour la section arboricole de l'Association Loisirs et Culture (ALC) de Gumbrechtshoffen qui propose aux propriétaires de pommiers, d'apporter leurs pommes et de les transformer en jus. Cette année, la collecte de pommes aura lieu **du 16 septembre au 14 octobre** à Mietesheim sur le site Armbruster, à proximité de la station d'épuration, tous les mercredis et samedis de 13h30 à 16h30. L'association s'autorise à supprimer certaines dates en cas d'apport trop faible de pommes.



Pour cette action, l'ALC bénéficie de l'aide logistique et financière de la Communauté de communes.

Quinzaine des aînés

DU 6 AU 20 OCTOBRE 2023

Le Centre intercommunal d'action sociale du Pays de Niederbronn-les-Bains organise une nouvelle édition de la *Quinzaine des aînés*, du 6 au 20 octobre 2023. Ainsi, durant deux semaines, des ateliers et conférences sont organisés sur l'ensemble du territoire, à destination des Seniors et de leurs familles. Différentes thématiques seront mises à l'honneur, tels que l'**alimentation** et le **bien-être**, l'**accès au droit**, la **succession** ou encore l'**adaptation du logement à la perte d'autonomie**.

Suite à un imprévu, le spectacle animé par le duo « Jean-Claude et Bernadette » sera remplacé par un spectacle humoristique au plus près de chez nous par la compagnie Impro Alsace, toujours le mercredi 18 octobre à 14h30 à la Castine.

Toutes les informations sur www.ccpaysniederbronn.fr



DERNIÈRE MINUTE

Atelier d'épluchage de châtaignes

Malgré de nombreuses diligences, la Communauté de communes n'a pas trouvé de prestataire pour assurer le fonctionnement de l'atelier d'épluchage de châtaignes. L'atelier ne pourra malheureusement pas être mis en fonction cette année.

Découverte du service France Rénov'

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT POUR UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE RÉUSSIE !

Une réunion d'information sur la rénovation énergétique sera organisée le mardi 17 octobre, à 18h, à la Communauté de communes (5 place du Bureau Central Niederbronn-les-Bains). Le but est de vous informer sur le service France Rénov', une initiative dédiée à la rénovation énergétique des logements.

L'IMPORTANCE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La rénovation énergétique est au cœur des enjeux de notre époque. Réduire l'empreinte carbone, diminuer les factures d'énergie, et améliorer le confort des habitats sont des objectifs qui nous concernent tous. La réunion sera une opportunité pour découvrir comment le service France Rénov' peut vous guider à travers ce processus crucial.

AU PROGRAMME :

1. **Introduction à France Rénov' :** découvrez en détail le service qui offre des conseils neutres, gratuits et personnalisés pour la rénovation énergétique de votre logement.
2. **Les bonnes pratiques :** apprenez les méthodes et les étapes pour réaliser une rénovation énergétique efficace et durable. Notre conseiller partagera des conseils pratiques pour améliorer l'efficacité énergétique de votre habitation.
3. **Les mises en garde :** comprenez les écueils à éviter lors de votre projet de rénovation. Apprenez comment prendre des décisions éclairées et éviter les erreurs coûteuses.
4. **Aides financières et subventions :** obtenez des informations sur les différentes aides financières disponibles pour soutenir votre projet de rénovation énergétique. Notre conseiller vous guidera sur la manière de maximiser ces opportunités.
5. **Questions et réponses :** profitez de cette occasion pour poser vos questions et clarifier tous les points liés à votre projet spécifique.

COMMENT PARTICIPER ?

La réunion est ouverte à tous les résidents intéressés par la rénovation énergétique. L'inscription est obligatoire. Les places sont limitées.

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un courriel à **contact@ccpaysniederbronn.fr** ou appeler le **03 88 05 86 86**.

Collecte des biodéchets

SMICTOM NORD ALSACE

Le saviez-vous ? Nos déchets alimentaires sont de véritables ressources. C'est pourquoi une collecte séparée de ces déchets sera proposée sur le territoire du SMICTOM en 2024.

À compter de janvier 2024, le SMICTOM Nord Alsace procèdera à la mise en place d'une collecte des biodéchets en apport volontaire sur l'ensemble de son territoire. Des bornes de collectes seront installées dans toutes les communes de la Communauté de communes.



Des « kits déchets alimentaires » seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire entre la fin septembre et la fin décembre 2023. Le kit sera constitué d'un bioseau ajouré, d'un lot de 100 sacs en papier kraft et d'un mémo-tri. Des sacs supplémentaires pourront être demandés gratuitement, une fois par an, à l'accueil du SMICTOM ou en déchèterie.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Au quotidien, vous déposez vos biodéchets dans votre bioseau. Quand celui-ci est plein, vous apportez votre sac kraft de biodéchets dans les conteneurs dédiés installés dans votre commune. Les conteneurs sont ensuite collectés, et vos biodéchets sont ainsi valorisés en biogaz par méthanisation.

Attention ! Si vous compostez déjà chez vous, continuez à le faire ! Le nouveau dispositif de collecte des biodéchets en apport volontaire est complémentaire au compostage et ne s'y substitue pas.

QUEL EST LE BON GESTE DE TRI À ADOPTER ?

Tous les déchets alimentaires (les épluchures, restes de repas, viande, poisson, pain, produits laitiers) pourront être déposés dans la borne. Il sera obligatoire de les mettre au préalable dans des sacs en papier kraft.

Les erreurs à éviter : les déchets de tontes et autres déchets verts, les emballages, les couches et articles d'hygiène, les cendres, la litière et les huiles n'ont pas leur place dans la borne.

Vous trouverez plus d'informations sur le site du SMICTOM Nord Alsace
www.smictom-nord67.com

L'agenda de l'automne (octobre – novembre 2023)

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	DATE	HORAIRES	LIEU
DAMBACH - NEUNHOFFEN			
Soirée jeux en famille	vendredi 6/10 2023	20h00	Mille Club
Speckfescht	vendredi 13/10 2023	9h00	Mille Club
Balade contée	samedi 4/11 2023	17h30	Mille Club
Cérémonie commémorative intercommunale	samedi 11/11 2023	11h00	Mémorial Windstein
Soirée Beaujolais Nouveau	samedi 18/11 2023	18h00	Mille Club
GUMBRECHTSHOFFEN			
Collecte de pommes	du 16 septembre au 21/10	tous les mercredis et samedis de 13h30 à 16h30	sur le site de CIDOU à Mietesheim
Concert d'hiver de l'Harmonie de Gumbrechtshoffen	26/11 2023	16h30	Salle des fêtes
GUNDERSHOFFEN - GRIESBACH - EBERBACH			
Repas paroissial de la paroisse catholique	dimanche 15/10 2023	midi	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Représentation théâtrale en alsacien de la chorale St Cécile	samedi 28/10 2023	20h	Salle des fêtes de Griesbach
Représentation théâtrale en alsacien de la chorale St Cécile	dimanche 29/10 2023	15h	Salle des fêtes de Griesbach
Représentation théâtrale en alsacien de la chorale St Cécile	vendredi 3/11 2023	20h	Salle des fêtes de Griesbach
Représentation théâtrale en alsacien de la chorale St Cécile	samedi 4/11 2023	20h	Salle des fêtes de Griesbach
Exposition de l'Aviculture	samedi 4/11 2023	9h30	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Exposition de l'Aviculture	dimanche 5/11 2023	midi	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Cérémonie du 11 novembre	samedi 11/11 2023	11h	Devant le monument aux morts
Repas paroissial de la paroisse protestante	dimanche 12/11 2023	12h	Salle des fêtes Dinah Faust de l'ESCALe
Festival « Décodage » - Spectacle : 54x13 de la Compagnie Morbus théatre	mardi 14/11 2023	19h30	Salle des fêtes Dinah Faust de l'ESCALe
Soirée Schlager music - Concert des Grubertaler	samedi 18/11 2023	19h	Salle Gustave Doré de l'ESCALe
Bourse aux vêtements des Colombophiles	dimanche 26/11 2023	9h	Salle polyvalente Gustave Doré (ESCALe)
Mini-atelier culinaire	4/10 - 1er/11 2023	de 10h à 12h et de 14h à 18h	La Fabrique à Bretzels
MERTZWILLER			
Conférence : Bien préparer sa succession	vendredi 6/10 2023	16h	Espace Stéphane Grappelli
Messti à Mertzwiller - Ouverture de la fête foraine	samedi 14/10 2023	à partir de 16h	Rue Louis Pasteur
Soirée Moules-Frites organisée par l'AS Mertzwiller avec l'orchestre Rosy Stars	samedi 14/10 2023	à partir de 19h	Espace Stéphane Grappelli
Messti à Mertzwiller - Cortège	dimanche 15/10 2023	à 15h	Départ rue Louis Pasteur - Défilé dans les rues de la commune
Soirée tartes flambées organisée par Le Progrès	dimanche 15/10 2023	à partir de 18h	Salle du Progrès
Soirée harengs organisée par l'AS Mertzwiller	lundi 16/10 2023	à partir de 19h	Salle du Progrès
Johrmärick	mardi 17/10 2023	Journée	Rue du Général de Gaulle
Soirée tartes flambées organisée par Le Progrès	mardi 17/10 2023	à partir de 18h	Salle du Progrès
Conférence : Les champs éléctromagnétiques	mercredi 25/10 2023	19h30	Espace Stéphane Grappelli
Collecte de bouchons, vêtements, vieux papiers et cartons	samedi 28/10 2023	9h30-11h30	Caserne des pompiers
Soirée Halloween organisée par l'ABCM	samedi 28/10 2023	à partir de 19h	Espace Stéphane Grappelli
Atelier émaux - Inscription en mairie	mercredi 15/11 2023	14h	Espace Stéphane Grappelli
Fête des aînés	dimanche 19/11 2023	à partir de 11h	Espace Stéphane Grappelli
Collecte de bouchons, vêtements, vieux papiers et cartons	samedi 25/11 2023	9h30-11h30	Caserne des pompiers
Atelier Sujets en bois - Inscription en mairie	mercredi 29/11 2023	14h	Espace Stéphane Grappelli
NIEDERBRONN-LES-BAINS			
Concert dominical de clôture	dimanche 1/10 2023	14h30 à 16h	Parc du Casino
Spectacle « Et si je deviens un arbre à paroles » (textes lus, contés, joués et chantés)	samedi 7/10 2023	à 16h (seniors) et à 20h30	Moulin 9
2ème Tir'athlon de la Société de Gymnastique et de Tir de Niederbronn-les Bains et du TriClub des Vosges du Nord	samedi 14/10 2023		Zone du Montrouge
Bike & Run des Vosges du Nord (TriClub des Vosges du Nord)	dimanche 15/10 2023	à partir de 9h	Zone du Montrouge
Animation lecture Kamashibai	mercredi 18/10 2023	à 17h	Point Lecture
Spectacle « Happy» de Anthony Kavanagh (humour)	samedi 21/10 2023	à 20h30	Moulin 9
Fête d'automne et du terroir	dimanche 22/10 2023	11h à 18h	Place du Bureau Central
Foire commerciale	mardi 24/10 2023	10h à 17h	Place des Thermes et parc du Casino
Soirée des champions sportifs	vendredi 27/10 2023		Moulin 9
Exposition de véhicules anciens et de prestige de l'AVANE	dimanche 29/10 2023	10h à 12h	Parc du Casino
Conférence « Le vrai du faux du sucre » par Michèle Charpentier, conseillère en nutrition	mardi 31/10 2023	à 20h	Moulin 9
Repas choucroute de l'association Saint Martin	dimanche 5/11 2023	non communiqué	Foyer Saint Martin
30ème édition de la Montée du Wintersberg des Vosgirunners	dimanche 5/11 2023	à 10h	Zone du Montrouge
Cérémonie commémorative	samedi 11/11 2023	à 11h	Monument aux Morts
Bourse aux vêtements	dimanche 12/11 2023	non communiqué	Moulin 9
Cérémonie du Deuil national Allemand	dimanche 19/11 2023		Cimetière militaire
Inauguration du Marché de Noël de Niederbronn-les-Bains	vendredi 24/11 2023	18h à 21h	Parc du Casino
Exposition avicole	25 - 26/11 2023	non communiqué	Moulin 9
1er week-end du Marché de Noël de Niederbronn-les-Bains	25 - 26/11 2023	dès 14h (jusqu'à 20h le samedi et jusqu'à 19h le dimanche)	Parc du Casino
Sortie des ainés : Visite des Caves de Cleebourg et du musée Poterie de Betchsdorf	mardi 28/11 2023		
Conférence « La vie au quotidien dans une villa gallo-romaine » d'après l'exemple de Dehlingen, par Paul Nusslein	mardi 28/11 2023	à 20h	Moulin 9

>> SUITE AU VERSO

L'agenda de l'automne (octobre - novembre 2023)

OBERBRONN			
Fête de la châtaigne	dimanche 15/10 2023	de 10h à 20h	Dans la commune
Marche de l'Etoile vers Noël	samedi 25/11 2023	à partir de 17h	Au Couvent d'Oberbronn
Fête de Noël des personnes âgées	dimanche 3/12 2023	de 12h00 à 18h00	Au Couvent d'Oberbronn
REICHSHOFFEN - NEHWILLER			
Ouverture du Musée Historique et Industriel, avec l'exposition temporaire « Le wagon De Dietrich, roi du fret ferroviaire »	du 1er au 29/10 2023	du mercredi au dimanche de 14h à 18h	Musée Historique et Industriel, 9 rue Jeanne d'Arc (Reichshoffen)
30 ans du Musée : Contes de Fred Devaud	dimanche 1er/10 2023	à 15h00	Musée Historique et Industriel, 9 rue Jeanne d'Arc (Reichshoffen)
Soirée Tartes Flambées à emporter de l'Association PAREN	samedi 7/10 2023	à partir de 18h	Cour de l'école F. Grussenmeyer (Reichshoffen)
Messti de la Saint-Michel	du 7 au 10/10 2023	de 14h à 22h (à partir de 16h les jours d'école)	place de la castine (Reichshoffen)
Johrmarrick / Foire de la Saint Michel	dimanche 8/10 2023	de 8h à 18h	rue du Général Koenig (Reichshoffen)
Repas moules-frites de l'ACAIRN	dimanche 8/10 2023	à midi	Espace Cuirassiers (Reichshoffen)
Visite commentée de l'exposition temporaire du Musée Historique et Industriel	dimanche 8/10 2023	à 15h00	Musée Historique et Industriel, 9 rue Jeanne d'Arc (Reichshoffen)
Concert des 20 ans de Mélodie en Chœur et des 100 ans de l'orchestre d'harmonie Concordia de Dauendorf	dimanche 8/10 2023	à 16h00	Eglise Saint-Michel (Reichshoffen)
Journée Potage de Citrouilles du Conseil du Municipal des Jeunes	samedi 14/10 2023	de 11h à 16h	Cour des Tanneurs (Reichshoffen)
Théâtre « Alice, Mademoiselle Cinéma... »	samedi 14/10 2023	à 20h30	La Castine (Reichshoffen)
Club Canin / Concours Agility	dimanche 15/10 2023	toute la journée	au terrain d'entraînement (Z.A. Emile Mathis - Reichshoffen)
Collecte de sang	lundi 16/10 2023	de 16h30 à 20h00	Espace Cuirassiers (Reichshoffen)
Conférence "Le wagon De Dietrich, roi du fret ferroviaire : Une production au service du transport de marchandises », organisée par la SHARE et animée par Francis Albert	mardi 17/10 2023	à 20h00	Espace Cuirassiers (Reichshoffen)
Concert de l'Ecole de Musique du Canton de Niederbronn-les-Bains et de Kandel	vendredi 20/10 2023	à 20h00	La Castine (Reichshoffen)
Balade contée sur les pas du petit peuple de l'eau	samedi 21/10	à 14h	Route de Jaegerthal
Fête missionnaire de la Paroisse Protestante	dimanche 22/10 2023	dès 10h00	Espace Cuirassiers (Reichshoffen)
Club Canin / Journée Beauceronne	dimanche 22/10 2023	toute la journée	au terrain d'entraînement (Z.A. Emile Mathis - Reichshoffen)
Cérémonie des Champions	vendredi 27/10 2023	à 19h00	La Castine (Reichshoffen)
Festival Augenblick (festival du film en langue allemande)	du 7 au 24/11 2023	à 20h00	La Castine (Reichshoffen)
Cérémonie Commémorative de l'Armistice	samedi 11/11 2023	à 10h30	Monument aux Morts de Reichshoffen
Cérémonie Commémorative de l'Armistice	samedi 11/11 2023	à 11h30	Monument aux Morts de Nehwiller
Théâtre Alsacien de Reichshoffen-Nehwiller « Hoplaboum im Pàràdies » (pièce de Manon Zinck)	du 11 au 26/11 2023	vendredis et samedis à 20h, dimanches à 14h30	La Castine (Reichshoffen)
Exposition Avicole locale et groupement Bas-Rhin Nord, par le Syndicat des Aviculture	sam 18 et dim 19/11 2023	samedi de 16h à 22h et dimanche de 9h à 18h	Espace Cuirassiers (Reichshoffen)
Lancment des festivités de Noël	vendredi 24/11 2023	en soirée	sur la patinoire, place de l'église (Reichshoffen)
Ouverture de la Patinoire	du 24/11 2023 au 7/01 2024		place de l'église (Reichshoffen)
Reichshoffen, Ville de Lumières : Ateliers bricolages de Noël	samedi 25/11 2023	dans l'après-midi	Wihnachtstub, cour des Tanneurs (Reichshoffen)
Conférence « Altaïr » : « CAPPADOCE, sur un tapis de Turquie »	jeudi 30/11 2023	à 20h00	La Castine (Reichshoffen)
ROTHBACH			
Armistice	samedi 11/11 2023	11h00	Monument aux morts
WINDSTEIN			
Cérémonie commémorative intercommunale"	samedi 11/11 2023	10h30	Mémorial Windstein
ZINSWILLER			
Cérémonie commémorative	samedi 11/11 2023	10h30	Mémorial Zinswiller
21ème Bourse aux jouets	dimanche 19/11 2023	10h à 17h	Salle des Fêtes

Retrouvez les manifestations phares du territoire sur le site de la l'Office de Tourisme de l'Alsace Verte : www.alsace-verte.com/agenda/ et en version papier tous les mois dans les bureaux d'informations touristiques à Lembach, Wissembourg, Niederbronn-les-Bains ou Hunspach.